

Mise en ligne le 30 mai 2023



Réf dossier : 8948
N° ordre de passage : 37
N° annuel : B2023_0241

DÉLIBÉRATION RÉUNION DU BUREAU DU 22 MAI 2023

Construire un territoire attractif et solidaire - Solidarité, emploi - Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD) - Conventions à intervenir : autorisation de signature - Attribution de subventions

La loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale urbaine du 21 février 2014 précise que la politique de la ville vise à concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et de lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée.

Dans le cadre des contrats de ville, la lutte contre les discriminations est un axe obligatoire, qui se traduit par la mise en place de plans territoriaux au sein de chaque contrat de ville. Ces Plans Territoriaux de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD) doivent intégrer :

- une objectivation des discriminations vécues sur le territoire,
- une approche intégrée, mobilisant le droit commun,
- et un programme opérationnel d'actions.

Le PTLCD 2015-2020, adopté en Conseil métropolitain le 12 octobre 2015, prolongé en Conseil métropolitain le 16 décembre 2019, puis de nouveau prolongé au Conseil métropolitain le 21 mars 2022 jusqu'en 2023, a quatre orientations principales :

1. Sensibiliser les habitants,
2. Qualifier et former les professionnels,
3. Mener et soutenir les initiatives locales en direction des publics potentiellement discriminés,
4. Favoriser l'accès aux droits des victimes.

Dans le cadre de l'orientation n° 3, la Métropole Rouen Normandie s'engage à poursuivre sa politique de soutien aux initiatives associatives. Ce soutien se traduit par un appel à projets annuel dont le règlement de participation a été approuvé par délibération en date du 16 décembre 2019. Comme pour les années 2019, 2020 et 2021, les 2 mêmes axes sont privilégiés en 2023 pour le financement de projets intercommunaux en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations sur les territoires de la politique de la ville. Ces deux axes sont :

- la sensibilisation en direction des plus jeunes, sur les thématiques de l'égalité, de la prévention et de la lutte contre les discriminations et en particulier, les discriminations liées à l'origine, ainsi que les discriminations sexistes,
- la mise en place d'outils et de dispositifs permettant de prévenir les processus discriminatoires dans l'emploi et l'insertion professionnelle pour les publics spécifiques.

Compte-tenu des crédits de la Métropole prévus au Budget Primitif 2023 et après instruction des

dossiers (18 dossiers reçus), il est proposé aux membres du Bureau, d'adopter une programmation de 10 actions et d'attribuer des subventions pour un montant de 45 000 € au titre de l'année 2023 en répondant positivement aux sollicitations suivantes :

| Opérateur | Projet | Territoires d'intervention | Subvention proposée |
|---------------------------|---|---|---------------------|
| ASTI | Agir ensemble contre les discriminations liées à l'origine, sexistes et envers les personnes LGBT | QPV Petit-Quevilly- Rouen gauche et Hauts de Rouen - Saint-Etienne-du-Rouvray | 2 500 € |
| Alternative archéologique | Désaccords, des accords ? | Saint-Étienne-du-Rouvray, Le Petit-Quevilly et Sotteville-lès-Rouen, Grand-Quevilly et Petit-Couronne | 1 000 € |
| Art-Scène | D'égal à égal | Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray | 5 000 € |
| Compagnie du sarment | We are family | Lycée Bernard Palissy (Maromme), Lycée Hôtelier Georges Baptiste (Canteleu), Collège Charles Gounod (Canteleu), Collège Le Cèdre (Canteleu) | 4 000 € |
| Unis-Cité Normandie | JADE | 14 Communes en QPV sur la Métropole Rouen Normandie | 4 000 € |
| KIMIA/SOS Racisme | L'art au service des luttes contre les discriminations | L'école Élémentaire Gustave Flaubert (Canteleu), Collège Charles Gounod (Canteleu), Collège Braque (Hauts de Rouen) | 5 000 € |
| MJC d'Elbeuf | Les ambassadeurs de la tolérance | Elbeuf, Cléon, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf | 10 000 € |
| Spark Compagnie | Onomatopées | 14 Communes en QPV sur la Métropole Rouen Normandie | 5 000 € |
| Huang-Di | Lutte contre les formes de discriminations à travers le sport | Quartier les Hauts de Rouen (Rouen), Quartier Grammont (Rouen), Canteleu | 4 000 € |
| Espoir Jeunes | Nous contre les discriminations | Quartier Grammont/Saint-Sever, (Rouen) Quartier de la Grand-Mare (Rouen), Quartier du Château Blanc (Saint-Etienne- | 4 500 € |

| | | | |
|-------|--|-------------|----------|
| | | du-Rouvray) | |
| TOTAL | | | 45 000 € |

Association ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés)

Action : Agir ensemble contre les discriminations liées à l'origine, sexistes et envers les personnes LGBT+.

Objectifs :

- favoriser l'expression des personnes discriminées ou potentiellement discriminées,
- former des jeunes ambassadeurs engagés, contre les haines, les préjugés ou les discriminations racistes, liées à l'origine, sexistes et LGBTphobes et volontaires pour intervenir au sein d'équipements éducatifs, de formations, culturels, implantés au sein de différents QPV,
- organiser un évènement médiatisé festif et informatif "Fête de la diversité et de l'égalité", contre le racisme, les discriminations racistes, liées à l'origine, sexistes et LGBTphobes en impliquant les "premier-e-s concerné-e-s",
- accueillir et accompagner les victimes de discriminations,
- consolider le partenariat avec la déléguée du défenseur des droits.

Descriptif :

- un atelier d'expression de femmes animé par une comédienne avec production d'un spectacle vivant sur les préjugés, les stéréotypes racistes et sexistes - Un « atelier jeunes » animé par un artiste plasticien avec production d'une exposition itinérante sur les discriminations liées à l'origine, le sexisme et le racisme,
- une formation de 8 h sur le racisme et les discriminations à destination de jeunes de la métropole dans le cadre des dispositifs « Tope là » du Département 76, du contrat d'engagement jeunes « mission locale » et de l'accueil de stagiaires avec interventions en milieu scolaire, centres de formation, équipements éducatifs ou culturels, sportifs et maison des jeunes des communes de l'agglomération de Rouen, en priorisant les QPV : Formation d'intervenant-e-s Ambassadeurs engagés contre les haines, les préjugés ou discriminations racistes, liées à l'origine, sexistes et LGBTphobes...
- une manifestation festive et informative « Fête de la diversité et de l'égalité » avec participation d'associations de l'agglomération de Rouen agissant contre le racisme, le sexisme, l'antisémitisme et LGBTphobie à l'Astrolabe de Petit-Quevilly, en privilégiant l'expression des premier-e-s concerné-e-s,
- une permanence hebdomadaire d'accueil et d'accompagnement des victimes de discriminations et un partenariat avec la déléguée du Défenseur des Droits, des avocats, une diversité d'associations,
- une réunion avec la déléguée du Défenseur des Droits, les ambassadeurs et les représentant-e-s d'associations intervenant dans le champ de la prévention et de la lutte contre le racisme et les discriminations sexistes, liées à l'origine et LGBTphobes.

Territoires : L'action ciblera les territoires de Saint-Étienne-du-Rouvray, QPV Petit-Quevilly, Rouen gauche et les Hauts de Rouen.

Moyens :

- Budget total : 14 250 €

- Montant demandé : 4 000 €
- Autres financements : DILCRAH, DREETS
- Proposition de subvention : 2 500 €

Alternative archéologique

Action : Désaccords, des accords ?

Objectifs :

A travers une approche historique, l'objectif principal de ce projet est de faire prendre conscience aux enfants de l'évolution des critères discriminants et des changements intervenus dans les relations femmes/hommes au fil des siècles. Cette mise en perspective des processus de discriminations, à travers des ateliers mettant les enfants en situation, permet de les rendre acteurs et de les inciter à être proactifs dans l'amélioration des rapports entre les individus.

Descriptif :

Ces ateliers de sensibilisation permettent d'évoquer avec les enfants l'évolution des mouvements de population et les échanges entre sociétés de l'Antiquité à nos jours, ainsi que la mise en perspective de l'égalité femme/homme dans les sociétés anciennes. Alternant temps de découverte agrémenté de nombreux visuels et expériences sous forme de jeux de rôles, ces ateliers pédagogiques permettent de développer un nouveau regard sur la question des différences et d'identifier concrètement les actions que chacun peut réaliser pour y remédier.

L'atelier « MixCités » aborde via un jeu, les échanges commerciaux réalisés entre les civilisations depuis l'Antiquité et permet de discuter des différents enrichissements issus de ces relations commerciales. Puis, un temps d'échange sur les différents types de discriminations et l'évolution des facteurs discriminants au fil des siècles met en perspective la place de chacun au cœur de la société, d'après les normes et valeurs d'une époque. Invitant chacun à se mettre à la place de l'autre, l'animateur fait alors prendre conscience aux enfants de l'impact de leurs actes et rétablit une égalité entre les individus.

L'atelier « Également vôtre » permet de faire prendre conscience que les tâches attribuées aux femmes et aux hommes ont évolué au fil des siècles, que les stéréotypes ont créé les inégalités. Il est aussi l'occasion de mettre en avant qu'à chaque époque, des femmes ont exercé des postes de pouvoir dans différents domaines, comme la politique, les sciences ou la religion. Puis, chaque enfant propose anonymement une mesure pour améliorer l'égalité femme/homme et l'animateur ouvre un débat pour identifier celle(s) qui pourront être mise(s) en place au sein de l'établissement où a lieu l'atelier, voire en-dehors.

Territoires : Saint-Étienne-du-Rouvray, Le Petit-Quevilly, Sotteville-lès-Rouen, Grand-Quevilly et Petit-Couronne.

Moyens :

- Budget total : 4 800 €
- Montant demandé : 1 000 €
- Autres financements : /
- Proposition de subvention : 1 000 €

SPARK Compagnie

Action : Onomatopées

Objectifs :

Permettre aux tout-petits, par une forme poétique et ludique, d'appréhender l'acceptation de la différence sous toutes ses formes : mettre en image, en jeu et en son, l'intolérance et la mise à l'écart. Lutter contre les préjugés dès le plus jeune âge de manière singulière, simple et ludique par le biais de l'art.

Descriptif :

A partir de l'ouvrage « Tout allait bien » de Franck Prévot, un court spectacle d'objets va être créé, forme originale d'action artistique et culturelle par une comédienne, un comédien et un musicien avec pour unique accessoire de jeu : des boutons. De toutes tailles et de toutes couleurs, car ce sont eux les protagonistes de cette histoire qui se raconte en musiques, bruitages et onomatopées. Car jusqu'ici tout allait bien au pays des boutons, ils vivaient par couleur et par taille, ne se mélangeant sous aucun prétexte quand arriva un jour un bouton différent, un qui ne venait pas d'ici, mais de là-bas et qui ne comprenait pas pourquoi sa taille ne convenait pas, sa couleur ne convenait pas et surtout que l'on ne se mélangeait pas comme ça... La thématique principale sera donc la tolérance et l'acceptation de tout type et de toute forme. La diffusion de cette forme est prévue dans des lieux non-culturels (CCAS, crèches familiales, Maisons de l'enfance, accueils de loisirs...) et sur des temps parents-enfants le plus possible, afin de permettre des rencontres et des échanges intergénérationnels par le biais de cette action.

Une discussion de 30 minutes maximum suivra cette courte forme artistique, qui permettra aux enfants d'exprimer leur compréhension de ce qu'ils auront vu et de partager avec nous leurs propres expériences.

Territoires : Plusieurs représentations seront proposées sur 14 communes QPV du territoire de la Métropole, parmi elles : Canteleu, Darnétal, Elbeuf, Grand-Couronne, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Rouen, Bihorel et Saint-Étienne-du-Rouvray.

Moyens :

- Budget total : 20 575 €
- Montant demandé : 7 500 €
- Autres financements : DILCRAH
- Proposition de subvention : 5 000 €

Association Unis Cité Normandie

Action : JADE (Ambassadeurs des droits à l'égalité).

Objectifs :

L'objectif principal des JADE est de promouvoir l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations auprès des 15-20 ans dans les collèges, lycées...

Les objectifs opérationnels sont :

- la sensibilisation aux discriminations, faire connaître aux jeunes les mécanismes de construction des discriminations,

- apprendre à reconnaître ce qu'est une discrimination en droit et à la prévenir,
- identifier le rôle et les compétences du Défenseur des Droits en matière de lutte contre les discriminations.

Descriptif :

Les JADE peuvent intervenir dans toutes les structures qui accueillent des jeunes de 15 à 20 ans (collèges, lycées, ULIS, SEGPA, Missions locales, Centres sociaux, BIJ, PIJ, CIFpro, IMpro, CMpro, ASE...).

Les interventions se déroulent sur deux séquences d'une heure chacune :

La première séance permet aux JADE d'aborder 3 aspects de la discrimination : sa construction, sa définition juridique et les solutions à mettre en œuvre pour lutter contre les discriminations dont ils peuvent être victimes. La seconde intervention laisse place à un échange avec les élèves autour de grands thèmes.

Tout au long de l'année, les JADE participent à de nombreux événements dédiés à la promotion de l'égalité. Ces interventions se tiennent dans le cadre de forums, de stands, de fêtes de quartiers, de rallyes... Ces événements sont proposés par des partenaires divers et peuvent se tenir sur l'ensemble des territoires où des JADE effectuent leurs missions.

Territoires : 14 communes en QPV du territoire de la Métropole.

Moyens :

- Budget total : 9 124 €
- Montant demandé : 7 000 €
- Autres financements : L'Agence de Services et de Paiement (emplois aidés)
- Proposition de subvention : 4 000 €

Association Art-Scène

Action : D'égal à égal # 2

Objectifs :

- créer, ouvrir et animer des espaces de débats et de rencontres autour de l'égalité et la lutte contre les discriminations,
- proposer des ateliers d'expression permettant aux participants de réfléchir, d'échanger, puis de communiquer autour de ces discriminations.

Descriptif :

- 1^{ère} partie : spectacle d'intervention centré sur les discriminations, égalité/inégalité, différences... Un débat est proposé au public à l'issue de la représentation : LE LABO DES DEBATS (spectacle théâtral interactif abordant différences et discriminations). Les thèmes abordés sont le sexisme, le racisme, la culture, la religion..., puis ouverture à d'autres discriminations : l'âge, la résidence, l'orientation sexuelle... Le même principe sera également proposé avec deux autres spectacles,
- 2^{nde} partie : ateliers d'expression artistique (écriture & photo) à partir des thèmes débattus et diverses productions « texte et image » sur deux types de supports de communication (cartes postales et affiches) sublimant une large palette de situations, expériences, revendications... Les restitutions finales (distribution de cartes postales et exposition d'affiches) seront destinées à

circuler pour sensibiliser d'autres publics, d'autres groupes.

Territoires : Canteleu (Plateau), Maromme (Binche), Notre-Dame-de-Bondeville (Moulin), Petit-Quevilly (Piscine), Rouen (Grammont), Rouen (Bihorel), Saint-Étienne-du-Rouvray (Hartmann-Houssière), Château Blanc (Thorez-Grimaud) et Sotteville-lès-Rouen (Buisson-Gallouen).

Moyens :

- Budget total : 23 000 €
- Montant demandé : 10 000 €
- Autres financements : DRDJSCS, DILCRAH
- Proposition de subvention : 5 000 €

Association Huang-di

Action : Lutte contre les formes de discriminations à travers le sport.

Objectifs :

- lutter contre les discriminations envers les jeunes relevant des quartiers prioritaires,
- aborder avec les jeunes les difficultés qu'ils rencontrent en lien avec les discriminations au travers d'activités sportives,
- sensibiliser les jeunes au travers de débats à la suite d'activités sportives.

Descriptif :

Avec son équipe de professionnels, l'association va à la rencontre des jeunes sur les lieux où ils ont l'habitude de stationner, afin de leur proposer la pratique sportive (arts martiaux/sports de combat) qui suscite souvent leur intérêt.

Un discours pédagogique adapté et non culpabilisant au sein d'ateliers, permettra d'aborder les problématiques du jeune dans son parcours (scolaire et/ou de formation ou d'emploi...) en lien avec les discriminations.

6 ateliers différents sont proposés aux jeunes (arts martiaux, sports de combat...). En fin d'ateliers, des séances débats sont prévues afin d'échanger collectivement autour du sujet des discriminations.

Territoires : Le quartier des Hauts de Rouen (Rouen), Quartier Grammont (Rouen) et Canteleu.

Moyens :

- Budget total : 24 000 €
- Montant demandé : 16 000 €
- Autres financements : Conseil Départemental
- Proposition de subvention : 4 000 €

Association Compagnie du sarment

Action : « We are family »

Objectifs :

- border un sujet délicat sur les peurs et les attitudes hostiles vis-à-vis des personnes

LGBTQQIAAP,

- interroger et comprendre toutes formes de discriminations qui en découlent,
- donner la parole aux jeunes et accompagner leurs doutes après le spectacle,
- ouvrir un espace d'échange et d'écoute active, ou donner la possibilité de s'exprimer par écrit et de manière anonyme,
- éviter tout jugement systématique et créer une dynamique d'apaisement et de tolérance.

Descriptif :

L'auteur et interprète rend visible un sujet d'actualité tabou auprès des jeunes. Seul en scène, il décide d'ouvrir le débat sur les discriminations à l'égard des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Une mise en garde et une prise de conscience maniée avec beaucoup d'humour. Un regard introspectif habile et maîtrisé, un récit autobiographique bouleversant qui permet de mieux comprendre notre société en perte de repères. Ce spectacle-débat se décompose comme suit : 30 minutes de spectacle et 30 minutes de débat avec le public. Les interventions auront lieu en mai 2023.

Territoires : Lycée Bernard Palissy (Maromme), Lycée Hôtelier Georges Baptiste (Canteleu), Collège Charles Gounod (Canteleu) et Collège Le Cèdre (Canteleu).

Moyens :

- Budget total : 12 600 €
- Montant demandé : 10 000 €
- Autres financements : /
- Proposition de subvention : 4 000 €

Association MJC d'Elbeuf

Action : Les ambassadeurs de la tolérance.

Objectifs :

- sensibiliser les enfants et les jeunes aux thématiques et notions d'égalité, de prévention et de lutte contre toute discrimination :
 - en créant avec les enfants une exposition photos itinérante des acteurs du territoire ayant grandi dans un quartier de la ville sur le territoire elbeuvien,
 - en permettant aux jeunes d'accompagner des femmes vivant sur le territoire dans la réalisation d'un court-métrage diffusé ensuite au grand public,
 - en sensibilisant les collégiens et lycéens à la compréhension des discriminations et au harcèlement discriminatoire avec la remise d'un diplôme des ambassadeurs de la tolérance.
- mettre en place des outils et dispositifs permettant les processus discriminatoires dans l'emploi et l'insertion professionnelle pour les publics spécifiques,
- proposer une formation outillée à destination des acteurs Jeunesse du territoire.

Descriptif :

Malgré un dispositif existant, les discriminations liées à l'origine et/ou au sexe persistent. A travers différentes actions auprès du public migrant, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité ou des actions de parentalité, la MJC constate ces discriminations au quotidien et reçoit souvent la parole et le désarroi de femmes et de jeunes soumis à cette situation de par leur sexe ou leur origine.

Situations qui parfois tournent au harcèlement discriminatoire. Cela peut être vécu à l'école, au travail, dans la rue et parfois même au sein du cercle familial.

La MJC souhaite être un moteur dans la lutte contre toute discrimination et un outil privilégié de l'émancipation des publics défavorisés ou discriminés. Elle souhaite inscrire le public du territoire elbeuvien dans un ou des projets communs et favoriser ainsi une prise de pouvoir personnelle et collective des personnes discriminées.

Pour répondre à ces constats, la MJC propose 4 actions touchant un public différent afin de s'assurer du rayonnement de leur lutte contre le racisme : les enfants, les jeunes, les femmes et les professionnels :

- Action 1 : créer une exposition photos itinérante avec un public élémentaire. Les animateurs accompagnés par un groupe d'enfants scolarisés du CE2 au CM2 iront à la rencontre des acteurs du territoire à l'échelle des collectivités, des associations et des commerces qui sont issus des quartiers prioritaires du territoire. A cette occasion, une photo sera faite, accompagnée de témoignages et d'anecdotes. Cette action a pour but de permettre à tous les jeunes du territoire de prendre conscience qu'être issus des quartiers prioritaires ou d'un autre pays n'empêche pas la réussite sociale et professionnelle et que cela peut même parfois être une force,
- Action 2 : des jeunes âgés de 18 à 25 ans, français et européens, accompagneront des femmes du territoire dans la réalisation d'un court-métrage. Ils accompagneront ces femmes afin de recueillir leurs paroles sur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans leur quotidien. Le lieu et le sujet seront décidés par chaque femme, le court-métrage (fiction ou réalité) sera diffusé au grand public au cinéma Mercure d'Elbeuf dans le cadre des Echos du FIFE,
- Action 3 : proposer une sensibilisation à destination du public collégien et lycéen sur la compréhension des discriminations et sur le harcèlement discriminatoire. La plupart des situations de harcèlement ont une origine commune : l'intériorisation de nombreux stéréotypes et préjugés. Cela véhicule des rapports de domination d'ampleur sociétale envers l'altérité. L'intervention part du « décryptage » des discriminations pour arriver à se questionner sur nos façons d'agir face à la différence de manière critique. A l'issue de cette action, un diplôme sera remis afin de nommer le jeune « ambassadeur de la tolérance »,
- Action 4 : proposer une formation outillée pour réparer, aider et lutter contre les discriminations à destination des acteurs Jeunesse du territoire elbeuvien (animateurs, directeurs). Il leur sera fourni des méthodes et des outils concrets pour repérer, aider et travailler cet enjeu avec les enfants et les jeunes. Cette formation sera menée avec des associations de lutte contre le racisme et les discriminations, partenaires de la MJC.

Territoires : Elbeuf, Cléon, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Caudebec-lès-Elbeuf.

Moyens :

- Budget total : 12 634 €
- Montant demandé : 10 000 €
- Autres financements : Ville d'Elbeuf
- Proposition de subvention : 10 000 €

Association Espoir Jeunes

Action : « Nous contre les discriminations ».

Objectifs :

- définir la discrimination et connaître les critères de discriminations prohibés par la loi,
- identifier des situations discriminantes dans le milieu scolaire, la vie quotidienne, la vie de famille,
- comprendre les processus conduisant à la discrimination et les risques encourus,
- connaître les voies de recours pour savoir se défendre et se protéger,
- favoriser la prise de conscience par le biais des échanges et du jeu afin de prévenir l'apparition de ce type de comportement.

Descriptif :

L'action « Nous contre les discriminations » prépare les jeunes à agir en personne responsable, en connaissant les voies de recours, en réaffirmant le rôle protecteur de chacun. Elle contribue ainsi au bien-être collectif et individuel, à la promotion de la diversité et de l'égalité.

L'intervention se compose de 2 modules de 2 heures utilisant des méthodes et supports variés.

• Premier module :

Le photo-langage libère la parole des jeunes, confronte la discrimination au regard de la loi et les représentations. Les vidéos et les prises de parole relient les critères légaux à leur environnement, aux situations qu'ils rencontrent dans leur quotidien.

Les débats nourrissent d'exemples le module, interpellent le groupe, remettent en question les positionnements. Les études de cas offrent la prise de recul nécessaire à la prise de conscience.

• Deuxième module :

Les jeux de rôle courts offrent l'occasion aux participant(e)s de tester leur réaction dans un cadre sécurisé, appréhender les processus conduisant à la discrimination, construire leur argumentation pour s'affirmer face aux situations.

Territoires : Quartier Grammont/Saint-Sever, (Rouen) Quartier de la Grand-Mare (Rouen), Quartier du Château Blanc (Saint-Etienne-du-Rouvray).

Moyens :

- Budget total : 31 246 €
- Montant demandé : 9 000 €
- Autres financements : Ville et Agence de Services et de Paiement (emplois aidés)
- Proposition de subvention : 4 500 €

Association KIMIA (SOS Racisme)

Action : L'art au service des luttes contre les discriminations.

Objectifs :

Lutter contre les discriminations en permettant aux jeunes publics (scolaire ou non) et peut-être moins jeune de comprendre l'origine des discriminations, de l'appréhender autrement que théoriquement, en utilisant l'art.

Descriptif :

Il s'agit de faire rencontrer des élèves, ainsi que des groupes d'adultes apprenant le français, accompagnés de leurs enseignants et des danseurs, afin que ces derniers aident un groupe d'élèves à matérialiser, chorégraphier les 1 ou plusieurs des 5 critères de discrimination ciblés par l'Appel à

Projets. Les élèves en question feront ensuite une représentation de leur création lors d'une journée donnant lieu à des tables rondes composées de personnalités différentes.

Ce projet se compose de la façon suivante :

- ateliers participatifs : Ces temps d'échanges permettront de recueillir les témoignages et expériences des publics autour des discriminations. Ces temps serviront à nourrir la chorégraphie avec l'association GAVA. Les danseurs ainsi que des membres de l'association SOS Racisme et KIMIA accompagnent les danseurs lors de ces ateliers,
- expression corporelle & orale, sur la base des 5 critères précités, les danseurs se rendront dans les établissements scolaires, afin de constituer des groupes de travail,
- atelier d'écriture, slam, chant, poème : Les apprenants d'éducation et formation travaillent avec l'association KIMIA sur l'écriture de textes, de poèmes ou de SLAM autour des discriminations. Un film pourrait être réalisé en mettant en scène les poèmes ou les textes lus par les apprenants,
- restitution des travaux : lors de la conférence, les chorégraphies seront présentées afin de permettre au public d'appréhender les questions de discriminations sous une autre forme.

Territoires : L'école élémentaire Gustave Flaubert (Canteleu), Collège Charles Gounod (Canteleu), Collège Braque (Hauts de Rouen).

Moyens :

- Budget total : 9 400 €
- Montant demandé : 7 200 €
- Autres financements : Département
- Proposition de subvention : 5 000 €

Le Quorum constaté,

Le Bureau métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 5217-2-4,

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine,

Vu la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de Finances pour 2022 prolongeant les Contrats de ville au 31 décembre 2023,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu la délibération du Conseil du 29 juin 2015 approuvant la convention-cadre du contrat de ville,

Vu la délibération du Conseil du 12 octobre 2015 approuvant le Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations 2015-2020,

Vu la délibération du Conseil du 12 décembre 2016 portant définition des activités et actions sociales d'intérêt métropolitain,

Vu la délibération du Conseil du 8 novembre 2018 approuvant le règlement de participation de

l'appel à projets « Égalité et Lutte Contre les Discriminations » pour les années 2019 et 2020,

Vu la délibération du Conseil du 16 décembre 2019 approuvant l'avenant n° 2 au contrat de ville, au protocole d'engagements renforcés et réciproques et l'actualisation par avenant n° 1 au Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD), ainsi que le règlement d'intervention de l'appel à projets PTLCD,

Vu la délibération du Conseil du 21 mars 2022 approuvant l'avenant n° 3 de prolongation du Contrat de ville 2015-2023 et avenant n° 2 de prolongation du Plan de Lutte contre les discriminations,

Vu les avis du comité des financeurs,

Vu les demandes de subventions émanant des associations suivantes :

- ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés) en date du 19 décembre 2022,
- Alternative archéologique en date du 7 décembre 2022,
- Art-Scène en date du 16 décembre 2022,
- SPARK Compagnie en date du 12 décembre 2022,
- Association KIMIA (SOS Racisme) en date du 20 décembre 2022,
- Espoir Jeunes en date du 19 décembre 2022,
- Huang-Di en date du 16 décembre 2022,
- MJC Elbeuf en date du 19 décembre 2022,
- Compagnie du Sarment en date du 19 décembre 2022,
- Unis-Cité en date du 16 décembre 2022,

Vu la délibération du Conseil du 15 juillet 2020 donnant délégation au Bureau,

Ayant entendu l'exposé de Madame Myriam MULOT, Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- que le développement d'une politique globale de prévention et de lutte contre les discriminations par le biais de l'élaboration d'un plan d'actions a été reconnu d'intérêt communautaire le 21 novembre 2011 et d'intérêt métropolitain par délibération du Conseil du 12 décembre 2016,
- que les actions présentées résultent de la mise en œuvre du Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD) conformément à la délibération du Conseil du 12 octobre 2015,
- qu'elles répondent à des besoins identifiés sur le territoire de la Métropole, aux principales orientations du Contrat de Ville et aux objectifs du PTLCD 2015-2023, ainsi qu'aux axes de l'appel à projets,

Il est procédé au vote à 17 heures 29.

Décide à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions suivantes pour un total de 45 000 € à :

- ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés) : 2 500 € pour l'action « Agir ensemble contre les discriminations liées à l'origine, sexistes et envers les personnes LGBT+ »,
- Alternative archéologique : 1 000 € pour l'action « Désaccords, des accords ? »,
- Art-Scène : 5 000 € pour l'action « d'Egal à égal »,
- SPARK Compagnie : 5 000 € pour l'action « Onomatopées »,
- Association KIMIA (SOS Racisme) : 5 000 € pour l'action « L'art au service des luttes contre les discriminations »,
- Espoir Jeunes : 4 500 € pour l'action « Nous contre les discriminations »,
- Huang-Di : 4 000 € pour l'action « Lutte contre les formes de discriminations à travers le sport »,
- MJC d'Elbeuf : 10 000 € pour l'action « Les ambassadeurs de la tolérance »,
- Compagnie du sarment : 4 000 € pour l'action « We are family »,
- Unis-Cité Normandie : 4 000 € pour l'action « Jade »,

- d'approuver les termes des dix conventions jointes à la présente délibération,

et

- d'habiliter le Président à signer les conventions avec les associations ASTI, Alternative archéologique, Art-Scène, Spark Compagnie, Association KIMIA (SOS Racisme), Espoir Jeunes, Huang-Di, MJC d'Elbeuf, Compagnie du sarment et Unis Cité Normandie.

La dépense qui en résulte sera imputée au chapitre 65 du budget principal de la Métropole Rouen Normandie.

Il reste que pour respecter les prescriptions de l'article L5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision au Conseil lors de sa prochaine réunion.

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRÉSIDENT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

RÉUNION DU BUREAU DU 22 MAI 2023 A 17H00

Sur convocation du 12/05/2023.

Etaient présents :

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville), M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), M. BARRE (Oissel), M. BIGOT (Petit-Couronne), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BONA (Ymare), Mme BOUCQUIAUX (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) à partir de 17 heures 08, M. BREUGNOT (Gouy), M. CALLAIS (Le Trait), Mme DE CINTRE (Rouen) à partir de 17 heures 30, Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan) à partir de 17 heures 40, Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. HIS (Saint-Päer), M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOUTEUX (Belbeuf), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme MAMERI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MERABET (Elbeuf), Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) à partir de 17 heures 05, M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 17 heures 11, Mme RENO (Sotteville-lès-Rouen), M. ROULY (Grand-Quevilly) à partir de 17 heures 25, Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), M. SORET (Rouen) à partir de 17 heures 02.

Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. DELALANDRE (Duclair) pouvoir à M. LECOUTEUX, Mme GROULT (Darnétal) pouvoir à Mme BONA, M. MARUT (Grand-Quevilly) pouvoir à M. ROULY à partir de 17 heures 25, M. MOREAU (Rouen) pouvoir à Mme NICQ-CROIZAT.

Absents non représentés :

Mme BOUCQUIAUX (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) jusqu'à 17 heures 08, Mme DE CINTRE (Rouen) jusqu'à 17 heures 30, Mme EL KHILI (Rouen), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan) jusqu'à 17 heures 40, M. HOUBRON (Bihorel), M. MARUT (Grand-Quevilly) début de la représentation à 17 heures 25, Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) jusqu'à 17 heures 05, Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen) jusqu'à 17 heures 11, M. ROULY (Grand-Quevilly) jusqu'à 17 heures 25, M. SORET (Rouen) jusqu'à 17 heures 02.